

Il met également sous les yeux de l'assemblée, une truelle antique découverte dans les déblais entrepris au Jardin-des-Plantes pour la construction du chemin de fer de la Croix-Rousse. Cette truelle, trouvée au milieu de l'amphithéâtre romain, est romaine suivant toutes les apparences. M. Martin-Daussigny la croit de l'époque de la décadence. Cela le confirme dans la pensée que l'amphithéâtre est du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il donne, à ce propos, quelques renseignements sur un escalier de trente-trois marches et un souterrain qu'il a visités dans ce même amphithéâtre. Il croit que ce souterrain est celui qu'Artaud avait vu en 1820.

*Séance du 6 juin 1860.*

M. Péricaud lit une notice sur la chapelle de Saint-Roch et cite de curieux détails d'une rixe qui eut lieu, en 1680, dans une procession, au sujet delà préséance entre le Lieutenant-général et le Prévôt des marchands.

M. Martin-Daussigny communique au Comité—une lettre du propriétaire de l'Inscription de la chapelle Saint-Roch, portant : Fait don au Musée de la pierre portant ladite inscription.

M. le Conservateur des Musées archéologiques donne lecture de deux inscriptions ; la première est une inscription chrétienne existant à Eculiy, dans la propriété de M. Guillemot; la seconde, apportée d'Arles, a été acquise par le Musée.

Il relève aussi quelques erreurs commises par Artaud, dans sa notice sur l'amphithéâtre et sur le canal qui s'y trouve. M. Martin-Daussigny a pu, grâce aux fouilles récentes et aux déblais opérés, suivre la direction de ce canal qui était tracé dans le sens du nord au midi, et en a découvert deux autres fort petits qui étaient obliques par rapport au canal principal et dont le but unique était d'assainir l'a-